ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC D'ACTIVITÉS
DERNIÈRE TRANCHE DE L'OCÉANE À VERRIÈRES-EN-ANJOU

angers loire metropole
communauté urbaine

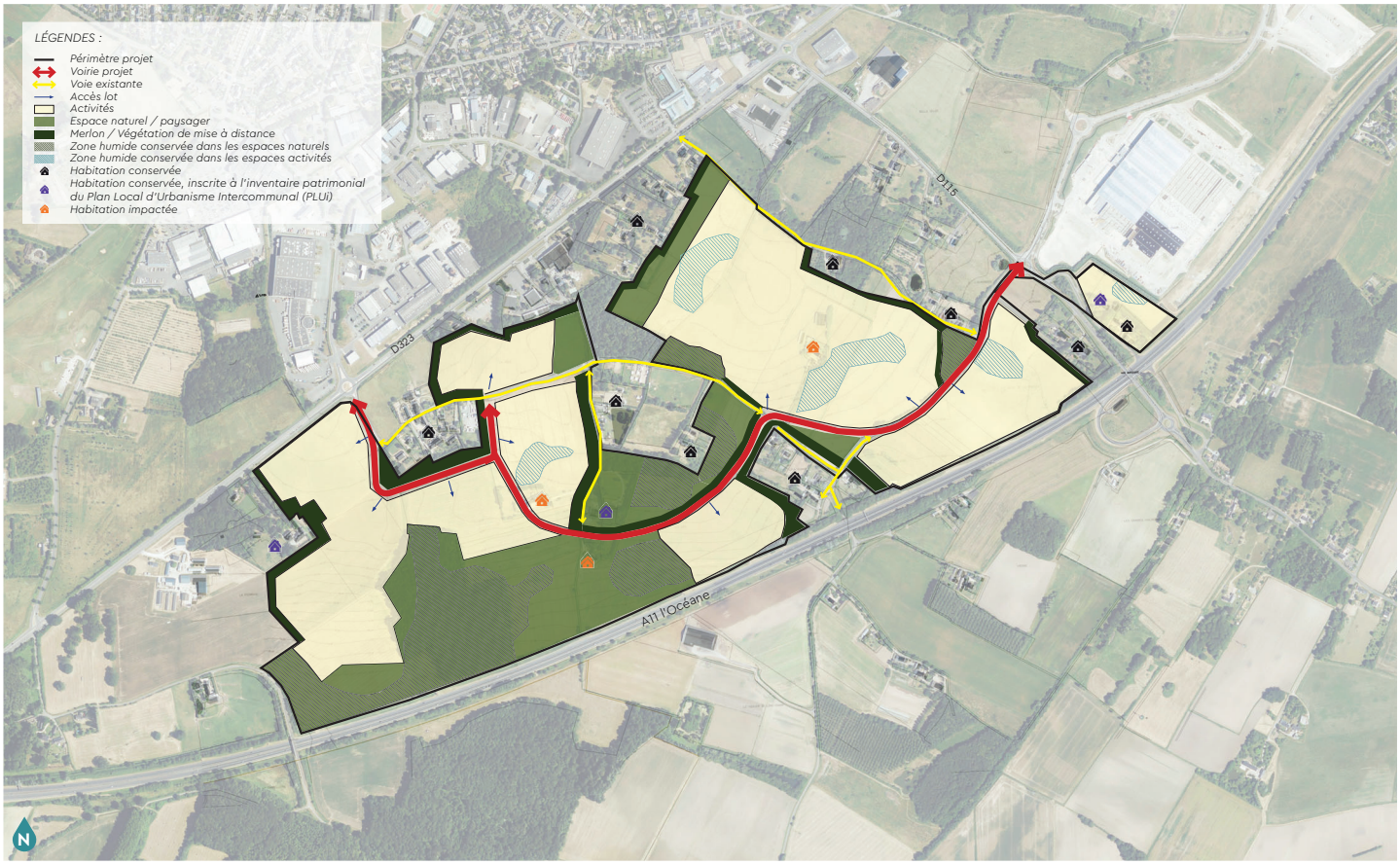

Nouvelle manière de concevoir un projet en s'appuyant sur les études et la démarche Éviter/Réduire/Compenser (ERC)

Réduction du périmètre de projet à environ 100ha en évitant les zones humides, habitations/entreprises et boisement situés en frange du périmètre d'étude

Préservation à 95% des zones humides du périmètre d'étude

Création d'une continuité viaire favorisant les synergies et la mutualisation sur la zone (réseaux, services, équipements communs, stationnements) et limitant le report de véhicules sur les autres axes et notamment la RD 115

Nouvelle manière d'aménager, de construire et de sélectionner les entreprises

Préservation et protection des hameaux et habitations (merlons...) hormis 2 maisons impactées sur parcelles d'activités et 1 maison impactée par liaison viaire

Préservation des enjeux environnementaux modérés et forts

Création d'une trame paysagère comme armature du projet

50 ha environ d'espaces à vocation d'activités dont 40 ha maximum seront artificialisés

2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028

Etudes Projet → **Travaux**

Scénarios Esquisse

Etudes opérationnelles (AVP, PRO, DCE)

Modification SCOT

Modification Plan Local Urbanisme intercommunal (PLUi)
Déclaration utilité publique (DUP)
Zone Aménagement concerté (ZAC)
Autorisation Loi sur l'eau...

1ère installation entreprise

alter public · johannesan architectes & urbanistes · JLM · LIGÉIS · VIZEA · THEMA